



Age de la retraite et minimum vieillesse

Par **JCG**, le **10/07/2014** à **08:33**

J'ai 61 ans et 2 mois. Je n'ai cotisé que 132 trimestres. Je suis divorcé et j'ai un enfant. Puis-je espérer prochainement toucher la retraite ? Puis-je espérer toucher le minimum vieillesse (787,26 euros) ? A noter que je suis actuellement au RSA.